

# Free candidat à la quatrième licence mobile depuis le 28 octobre

Free Mobile a confirmé, par voie de communiqué, avoir déposé son dossier de candidature pour exploiter la quatrième licence mobile 3G en France. Avec **un jour d'avance** sur la date limite des dépôts de dossier fixée au 29 octobre à midi. La filiale d'Iliad a rendu sa copie le 28 octobre auprès de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes).

Chargé d'étudier les candidatures, l'Autorité doit rendre son verdict en mai 2010 au plus tard. Mais selon son président, **Jean-Claude Silicani**, le résultat devrait être connu [d'ici la fin de l'année](#), début 2010 au plus tard. Pour la simple raison que Free Mobile est le seul candidat à la licence 3G.

Sauf bévue ou surprise de dernière minute dans un dossier qui traîne depuis plus de deux ans, Free Mobile rejoindra donc **Orange, SFR et Bouygues Télécom** sur le marché de la téléphonie mobile français. Il lui restera à construire son propre réseau. Selon les obligations de l'Arcep, Free Mobile s'engagera à délivrer ses services à **25 % de la population dans les deux ans et 80 % avant 8 ans**.

**Un vrai défi** quand on sait que les opérateurs en place n'ont pas réussi, en plus de 8 ans, à [respecter leurs engagements](#) de déploiement au risque de se voir condamnés à de nouvelles pénalités financières par l'Arcep. Les opérateurs mettent notamment en avant la difficulté d'implanter de nouvelles antennes face aux risques sanitaires que l'exposition aux ondes électromagnétiques fait peser sur les populations comme le révèle le récent [rapport de l'Afsset](#).

Chez Free on se réjouit d'avance de vouloir « *accélérer l'essor du multimédia mobile et **répondre à la forte attente des consommateurs** vis-à-vis d'offres plus simples, moins chères et plus innovantes* ». Les dirigeants d'Iliad avaient, à plusieurs reprises, annoncé que l'offre de Free Mobile serait très concurrentielle. A l'instar de son offre ADSL, le futur opérateur pourrait bien concentrer ses services sur un forfait unique autour d'un tarif également unique. Une simplicité de l'offre qui a notamment fait le succès de son forfait ADSL.

Reste à savoir quand entrera en fonction la téléphonie mobile de Free. Le plus tôt sera évidemment le mieux. L'opérateur espère notamment lancer son (ses?) offre(s) dès l'année prochaine. « *Le projet Free Mobile, s'il est retenu, [...], déclenchera dès 2010 **un important volume d'investissement** en France et sera fortement créateur d'emplois* », conclut le communiqué. Sans autres précisions.